



House Check VZW - Erkend keuringsorganisme
Ninoofsesteenweg 776/301 1703 Schepdaal
Tel: 02 582 62 32
Email: info@housecheck.be
BTW BE0681.840.318



710 - INSP
ISO/IEC 17020
Rapport originel

Visite de contrôle-périodique (chapitre 6.5)

Non-Conforme

Inspecteur: Gamis Saday

N° rapport: 40/15062026/60320/71525/1

Générale

Adresse d'inspection: Zonnebloemenstraat 20,
1070 Anderlecht (België)

Date du contrôle: 15/06/2026

Propriétaire: Szucs Liliane

Type: Visite de contrôle-périodique (chapitre
6.5)

Type de locaux: Parties communes

Cabine à haute tension privé: Non



Dérogations: Installations électriques non-
domestiques ancien RGIE (Section 8.3.2.)

Installation électrique

Gestionnaire de réseau: Sibelga

EAN:

Nombre de tableaux: 1

Tension nominale: 230V - AC

N° compteur: 12798661

Nombre de circuits: 2

Système de réseau: TT

Index jour: 8853

Contacte directe: Pas-Ok

Courant nominale du raccordement: 16A

Index nuit: /

Contacte indirecte: Pas-Ok

Cable d'alimentation: XVB 2 x 10 mm²

Résistance de la prise de terre: 7,92 ohm(mli)

Contrôle des boucles de défaut: Non applicable

Type d'électrode de terre: Prise de terre

Résistance de la mesure d'isolement: / MΩ

absent / pas su constater

État du matériel fixe: Ok

Continuité des conducteurs de protection des socles de prises: Non applicable

Continuité de l'appareillage avec endroit déterminé, fixe ou mobiles de classe I: Non applicable

Contrôle de l'appareillage avec endroit déterminé, fixe ou mobiles de classe I: Ok

Conclusion

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 15/06/2031. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes les mesures adéquates sont prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent aucun danger pour les personnes et les biens.

Signature client

Signature inspecteur



House Check VZW - Erkend keuringsorganisme
Ninoofsesteenweg 776/301 1703 Schepdaal
Tel: 02 582 62 32
Email: info@housecheck.be
BTW BE0681.840.318



710 - INSP
ISO/IEC 17020
Rapport originel

Dispositifs de protection

Type

Nombre Zie bijlagen

Courant nominale (A)

Nombre de poles

Courbe

Section (mm²)

Controle

Dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel

mA

Courant nominale (A)

I_{2t}

Type

Circuits protégées

Controle

Infractions:

- Le tableau électrique est insuffisamment marqué ; triangle de signalisation/ tension de service/ ou repérages individuels manquent. - oAfd 3.1.3.3; Afd 9.4.1
- Le schéma unifilaire et/ou le plan de position de l'installation électrique ne sont pas présent. - oAfd 3.1.2.1
- Le degré de protection des enveloppes dans les lieux ordinaires n'est pas au moins égal à IPXX-B ou IPXX-D dans les lieux ordinaires accessibles au public. - oAfd 4.2.2.3
- Les conducteurs/ câbles ne sont pas introduit dans le matériel selon les règles de l'art. - Afd. 5.2.6.1
- Au moins un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel dont le courant de fonctionnement est maximum 300mA, doit être placé au début de l'installation électrique. - oAfd 4.2.4.3.b; oAfd 5.3.5.3
- Les socles des fusibles ou disjoncteurs a broches ne sont pas équipées des éléments de calibrage. - oAfd 5.3.5.5.a
- Les canalisations électriques en mode apparent et en pose sous conduits ne sont pas correctement fixées. - oAfd 5.2.9.5; Afd 5.2.2
- Les interrupteurs, socles de prises de courant ou boîtes de dérivation doivent être refixés . - oAfd 5.3.4.2c; oAfd 5.3.5.2 ; Afd 1.4.1; Afd 1.4.2; oAfd 5.3.5.4
- 0 - oAfd 5.1.1.2; Afd 1.4.1; Afd 1.4.2; Afd 5.2.6

Remarques

- Les schémas de l'installation électrique ne sont pas présents au moment du controle ou ne sont pas correctes. Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient constatées lors de la présentation des schémas.
- Il est impossible d'ouvrir le tableau électrique, le tableau électrique et contenu n'ont pas pu être vérifié.
- La résistance d'isolement ne peut pas être mesurée.
- A la modernisation complète de l'installation électrique , les dérogations seront plus applicable.
- Suite aux infractions, Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors d'une nouvelle controle.
- Le controle est basée sur les informations obtenu par le propriétaire / responsable.

Conseil

Le rapport de visite d'audit rappelle les obligations suivantes

L'obligation de conserver le procès-verbal de la visite d'inspection dans le dossier de l'installation électrique.

Mentionner toute modification apportée à l'installation électrique dans le dossier.

Informez immédiatement le fonctionnaire chargé de la surveillance du Service Public Fédéral chargé de l'Énergie de tout accident survenant aux personnes et directement ou indirectement imputable à la présence d'électricité.



House Check VZW - Erkend keuringsorganisme
Ninoofsesteenweg 776/301 1703 Schepdaal
Tel: 02 582 62 32
Email: info@housecheck.be
BTW BE0681.840.318



710 - INSP
ISO/IEC 17020
Rapport original

Tableau électrique





House Check VZW - Erkend keuringsorganisme
Ninoofsesteenweg 776/301 1703 Schepdaal
Tel: 02 582 62 32
Email: info@housecheck.be
BTW BE0681.840.318



710 - INSP
ISO/IEC 17020
Rapport originel

Mesures

